

LE PERTRE

Courrier de la Mayenne - 11/01/2007

Grâce à l'entente, les 135 footballeurs ont d'excellents résultats

En septembre 2003, une entente sportive a été créée entre 5 clubs voisins : Le Pertre/St-Cyr, Argentré, Brielles/Gennes, Erbrée/Mondevert et St-Germain-du-Pinel, dans le but de proposer aux jeunes des activités de qualité. L'entente sportive ne concerne que les catégories -13 ans, -15 ans et -18 ans. En 2006, le Club de Bréal S/Vitré s'est associé à cette entente. Actuellement cette entente concerne 6 clubs et 9 communes : soit une population de 10.000 habitants.

Les objectifs de ce regroupement

A travers ce regroupement, les clubs assurent un meilleur encadrement des jeunes joueurs avec un éducateur spécialisé, aidé de bénévoles motivés, pour toutes les séances d'entraînement. (Sur la photo, il s'agit de l'entraînement des -15 ans qui se déroule à Mondevert. La quarantaine de joueurs sont encadrés par Lionel Humeau, éducateur ; Joseph Jeuland, bénévole ; Nicolas Humeau, bénévole spécifique aux gardiens ; et Sébastien Bouille, bénévole. Et le lundi, c'est l'éducateur Jean-Yves Travers qui vient les entraîner). Mais aussi, ce rassemblement a permis aux joueurs de progresser à la suite de la constitution de plusieurs équipes de

niveaux différents. Les joueurs bénéficient de la complémentarité entre les clubs au niveau des dirigeants et des infrastructures.

Un loto pour financer

Un bon fonctionnement de la nouvelle structure nécessitait une convention signée par tous les présidents. Celle-ci énonce tous les points essentiels et nécessaires à la durée de cette entente.

Et une prise en charge des déplacements des jeunes joueurs lors des entraînements. Un car emmène les -13 ans et -15 ans tous les mercredis en passant dans toutes les communes. Pour réduire la participation financière de chaque club l'entente sportive organise un loto au Pertre ce samedi 13 janvier à 20h à la salle Fontaine Guy. Le super loto sera animé par Christophe. Il est demandé aux parents et aux joueurs de réserver cette soirée afin de soutenir cette initiative.

En effectif global, le nombre de jeunes est en forte croissance puisque le nombre de jeunes est passé de 100 à 135 pour cette quatrième année avec l'engagement de 2 équipes supplémentaires (-13 ans et -15 ans). Le fonctionnement des 3 premières années a été satisfaisant et les résultats sont très encourageants. Ainsi, les -13 ans jouent en critérium



En photo l'équipe des moins de 15 ans.

départemental et les -15 ans devraient atteindre ce niveau l'an prochain car ils sont largement en tête de leur championnat en division supérieure.

Entraînements dans

les 6 communes

Pour la saison en cours, l'organisation retenue est la suivante : les entraînements se déroulent à Gennes pour les -13 ans, à Mondevert pour les -15 ans et à Argentré pour les

-18 ans. Pour les matches, l'équipe des -13 ans A joue à Brielles ; la B joue au Pertre ; la C joue à St-Germain et la D à Bréal. L'équipe des -15 ans A joue à Erbrée ; la B joue à Mondevert et la C à Erbrée.

L'équipe des -18 ans A joue à Argentré et la B joue à St-Cyr.

Céline Beaujendre